



Le 03 mai 2017, à Mareil sur Mauldre

Groupe de travail « Inondation »

1^{ère} Séance 2017

Objet de la réunion :

Présentation par le COBAHMA-EPTB Mauldre du groupe de travail « inondation ». Cette première réunion a été organisée afin de présenter la démarche et d'échanger sur les leviers d'action et l'organisation qui pourraient être mis en place afin d'organiser la gestion du risque inondation sur le bassin versant de la Mauldre.

Compte rendu :

Le présent compte rendu retrace les échanges de cette première séance du groupe de travail du mercredi 3 mai à la salle des fêtes de Mareil-sur-Mauldre.

La présentation ainsi que quelques commentaires associés sont joints au présent compte-rendu.

Les personnes présentes :

Nom	Organisme / Institution
BAHIRI Noua	Préfecture des Yvelines BDSC
BEAULIEU Françoise	SQY
BERTO Gaëlle	SDIS 78
BULOT Emmanuel	ingénieur-animateur SAGE au COBAHMA-EPTB Mauldre
CHARTIER Michel	Yvelines Environnement
DE NAUROIS Marie	Association patrimoniale de la Plaine de Versailles
DES LIGNERIS Hugues	Directeur du COBAHMA-EPTB Mauldre
DI BERNARDO Maryse	SMAMA / Maire de la Falaise
DEWOST Jean-Jacques	Chambre de commerce IDF
DUPREY Camille	Technicienne de Rivières au COBAHMA-EPTB Mauldre
GALLOT Philippe	DDT78
GOYET Jérémie	Préfecture des Yvelines BDSC
GUILBERT Alexandra	Responsable technique ingénieure-animatrice SAGE au COBAHMA-EPTB Mauldre
HUBERT Christian	AAPVPA / Agriculteur
MALFAIT Albert	Association des riverains de la Mauldre
MANGUET Hugo	Technicien de Rivières au COBAHMA-EPTB Mauldre
MANNE Max	Président de la CLE / Maire de Mareil sur Mauldre
MARTIN Eric	Maire de Montainville / SIAVH
MOREL Philippe	SDIS 78
MULLER Guy	Président du COBAHMA-EPTB Mauldre / Maire d'Épône / Conseiller Départemental
VASSEUR Pierre	Riverain / JADE / APSMVM

Les personnes excusées :

Nom	Organisme / Institution
BERGIS Marie-Charlotte	Fédération des Syndicats d'Exploitant Agricoles d'Ile de France
GOUSSON Rémy	Fédération des Syndicats d'Exploitant Agricoles d'Ile de France
MENON Patrick	Association Yvelines Environnement
MULLER Sybille	DDT 78
THIBAUT Aurélie	Versailles Grand Parc (EPCI)
RICHARD Laurent	Communauté de Communes Gally Mauldre (EPCI)

NB : Si vous pensez à d'autres structures énoncées dans la liste des membres de la présentation, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pourrions nous rapprocher d'eux afin de les inclure dans cette réflexion.

Echanges lors de la séance :

Monsieur MANNE introduit cette séance en expliquant la rareté de l'épisode inondation de mai/juin 2016 et donc l'origine de la formation de ce groupe inondation. Validé par les membres de la CLE, ce groupe de travail inondation a pour objectifs, au travers d'un travail commun et solidaire de chacun, de mettre en avant les tenants et les aboutissants des phénomènes inondations. Ce groupe de travail doit permettre d'évaluer les besoins et les opportunités présentes sur le bassin versant de la Mauldre afin de limiter les impacts des inondations.

Monsieur MANNE insiste sur l'importance de travailler ensemble : la solidarité et les actions de chacun permettront d'évoluer dans une certaine cohérence pour des résultats plus marqués et acceptés de tous.

Puis, un tour de table est réalisé afin que chacun des participants se présente.

Monsieur MULLER ajoute le fait que le COBAHMA a été créé par le département dans l'objectif d'une gestion globale et cohérente. Cette coordination par le COBAHMA-EPTB Mauldre et la CLE prend donc tout son sens dans ce groupe de travail. Monsieur Muller insiste sur l'importance d'un travail cohérent sur l'ensemble du territoire. La portée sera d'autant plus grande à termes et à plus large échelle.

L'équipe du COBAHMA-EPTB Mauldre présente brièvement le contexte des inondations passées et quelques définitions pour que chacun ait les mêmes bases.

Suite à un problème technique l'animation vidéo diffusée par l'Agence de l'Eau - Rhône Méditerranée Corse présentant les éléments à risques et les éléments participant à la prévention des inondations n'a pas été présentée. Elle est disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=lzrwF4XKUBk>. Seule la partie liée au fonctionnement des cours d'eau et les moyens pour limiter les inondations devait être présentée. En effet, les éléments concernant la compétence « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondation » (GEMAPI) ne faisaient pas l'objet ici du propos et n'avaient pas vocation à être présentés.

Monsieur BULOT a présenté l'objectif général de ce groupe de travail à savoir : « participer à la gestion du risque inondation sur le bassin versant de la Mauldre ». Ce groupe de travail est bien une instance consultative, qui se doit d'être force de propositions et relais pour l'action et la communication.

Les trois axes de travail sont à leur tour présentés :

- Améliorer la connaissance et la conscience du risque
- Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes

- Alerter et améliorer la gestion de crise

Un temps d'échange entre chacun des participants est organisé afin de compléter le tableau des propositions d'actions. Différents acteurs interviennent et les échanges ont permis de remplir quelques pistes de réflexion pour des actions ou études futures (voir partie suivante).

Monsieur BULOT a rappelé que des actions quotidiennes via l'instruction des autorisations d'urbanisme participent depuis 2005 à la prévention des inondations. En effet, la délibération de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Mauldre du 9 novembre 2004, intégrée depuis à l'article 3 du règlement du SAGE de la Mauldre révisé a instauré les modalités pour une gestion à la parcelle des eaux pluviales et la limitation du ruissellement à 1l/s/ha pour toute opération d'aménagement ou de réaménagement donnant lieu à un permis de construire, un permis d'aménager ou la mise en place d'une zone d'action concertée (ZAC) de plus de 1 000 m² de surface totale. En 2016, les 60 permis de construire ou permis d'aménager instruits par la CLE ont ainsi intégré la création de bassins, noues et/ou fossés. L'ensemble de ces projets instruits sur une année correspond à la création d'un volume de rétention des eaux pluviales d'environ 19 000 m³.

Monsieur BULOT a clos cette première séance en évoquant les modalités d'échange (réunion du groupe de travail, réunion de travail sur des thématiques spécifiques, échanges par mail et/ou téléphone possibles à tout moment sur cette thématique, etc.), et les prochains événements.

Un rappel sur les prochains événements à venir est réalisé dans les pages suivantes.

Les propositions d'actions :

Le tableau (en page suivante) a été complété avec l'ensemble des propositions énoncées au cours de cette première séance.

Ces propositions sont évolutives : des ajouts ou des modifications peuvent être réalisés.

Les principaux retours suite à cette première réunion :

Après avoir lu l'ensemble des remarques, nous en avons extrait et reformulé les principales attentes :

- × La réalisation concrète d'un plan d'actions avec une politique globale et cohérente sur l'ensemble du bassin versant.
- × La réalisation rapide de certaines actions simples et concrètes en poursuivant par des actions qui demanderont plus d'études ou de réflexions pour une cohérence globale. Les premières volontés d'actions qui se dessinent semblent être : la réalisation d'un état des lieux des éléments du bassin versant, un historique précis des inondations distribué à chacun (conscience et mémoire), et la mise en place d'un système de vigilance.
- × La mise en place de 2 sous-groupes de travail plus restreints sur des thématiques spécifiques tout en profitant des compétences de chacun : sous-groupe « mémoire de crue et repères de crue » ; sous-groupe « mise en place d'une chaîne de transmission », voir page 6.
- × Une implication de l'ensemble des acteurs : une absence des intercommunalités et des syndicats territoriaux (excepté respectivement la SQY et le SMAMA) a été soulevée par les acteurs présents.
- × La nécessité d'une animation et d'une communication active sur les actions et/ou étapes en cours auprès des participants de ce groupe de travail. Une information précise sur l'avancée du travail effectuée par le COBAHMA-EPTB Mauldre a également été demandée.

PROPOSITIONS D' ACTIONS

Améliorer la connaissance et la conscience du risque	Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes	Alerter et améliorer la gestion de crise
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le CEREMA : cartographie des zones inondées par débordement – constitution d'un modèle d'impact – identification des sites favorables (ZEC, ZH) <p style="text-align: center;">Explications / Détails en Annexe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de terrain sur différentes thématiques (Les Mureaux le 19/05 matin ; Saint-Rémy-l'Honoré le 10/06 matin) • Recueil des témoignages des habitants (cartographie ; installation de repères de crues) • Recensement de l'existant (échelles limnimétriques, repères de crues, ouvrages) • Mise en place de repères de crue de mai/juin 2016 • Définition d'une stratégie de communication (public visé, supports, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions concernant l'urbanisme : <ul style="list-style-type: none"> - Instruction des PC/PA/ZAC - prise en compte du SAGE dans les PLU(i), notamment la priorisation de l'infiltration et le respect du débit de fuite à 1l/s/ha, - Prise en compte systématique du risque inondation dans les aménagements (urbanisme résilient) • Actions de renaturation et d'entretien des cours d'eau • Prise de compétence GEMAPI : Réalisation d'une étude globale de réduction du risque inondation sur le bassin versant et programmation pluriannuelle d'actions • Recensement parcelles opportunités (ZEC) • Restauration et gestion des ZH • Mise en place de plans d'actions d'hydraulique douce (haie, bandes enherbées, etc.) – Travailler sur le ruissellement agricole • Etude / Mise en place de protection individuelle à l'échelle de l'habitation (clapet anti-retour, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement et appui à la rédaction ou mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde/Plan Intercommunal de Sauvegarde • Mise en place d'un système de vigilance (déclenchant une alerte) • Initiation à la gestion de crise (formations, exercices de mise en situation) • Elaboration/validation d'une chaîne de transmission (communication aux riverains / SMS / APIC, Vigicrues Flash)

↳ Les suites à venir :

Différentes journées sont organisées pour traiter d'éléments limitant les risques inondation :

× Visite des Mureaux – le 19 mai à 8h45 :

L'objectif d'une telle visite est de présenter la diversité des techniques alternatives de **gestion de l'eau pluviale** existante et leurs intérêts. La gestion de l'eau pluviale à la parcelle, constitue une opportunité pour prendre en compte une multitude d'enjeux et concevoir des espaces multifonctionnels (gestion de l'eau pluviale, paysagère, ludique, pédagogique, habitats pour la biodiversité, lutte contre les effets du changement climatique, dépollution etc.).

Au cours de cette visite, deux temps seront consacrés à :

- **temps 1** : 8h45 - 9h30 : accueil par la ville, Monsieur Michel Carrière Maire adjoint
- **temps 2** : 9h30 à 11h30 : visite à pied des aménagements d'eau pluviale et remise à ciel ouvert du ru d'Orgeval.

Nous vous remercions par avance de nous préciser votre présence par retour de mail, si vous ne l'avez pas d'ores et déjà fait.

× Fête des Mares – le Samedi 10 juin à 10h :



A l'occasion de la Fête des Mares, nous organisons une sortie pédagogique qui aura lieu le **samedi 10 juin à Saint Rémy l'Honoré** (au bout de la rue des fourmis, à Saint Rémy l'Honoré).

L'objectif d'une telle visite est de présenter la **richesse faunistique et floristique des zones humides ainsi que leurs multiples fonctions**, notamment lors d'inondation.

Cette sortie « nature » est à destination de différents publics : élus et citoyens adultes ou enfants, amateurs ou novices.

Si vous êtes intéressés, Rendez-vous aux sources de la Mauldre à **10h** pour une animation nature sous le soleil (parcours d'environ 2km aller-retour, temps de visite estimé 1h-1h30) !

En parallèle, comme le nombre de places est limité, nous vous remercions de nous informer par mail le nombre de participants à ce moment de découverte.

Pour information, la Fête des mares est coordonnée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) avec l'appui technique du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ». Chaque année est organisée de nombreux événements sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

Par ailleurs, suite aux différentes propositions d'action et aux priorités qui ont émergées pendant cette réunion, nous souhaitons mettre en place deux sous-groupes de travail :

× **Sous-Groupe de Travail « Mémoire des crues et Repères de Crue »**

L'objectif de ce sous-groupe est de trouver des leviers d'action pour perpétuer la mémoire du risque inondation tel que les repères de crue qui ont été mentionnés. Pour cet exemple, il s'agirait de relever l'ensemble des repères de crue existant et de mettre en place de nouveaux afin d'améliorer la mémoire du risque. D'autres exemples peuvent être mis en avant tel que des recueils de mémoire relevant les dates, hauteurs et photos des évènements marquants, etc.

Les axes de travail seront à préciser avec les personnes qui souhaiteront participer à ce groupe de travail.

Si vous souhaitez participer à ce sous-groupe de travail, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous envoyer par mail vos remarques et/ou demandes de participation (ingenieur1cobahma@orange.fr), et ce, le plus rapidement possible.

× **Sous-Groupe de Travail « Mise en place d'une chaîne de transmission »**

L'objectif de ce sous-groupe est de préciser quel pourrait être le(s) rôle(s) des différents acteurs locaux depuis le déclenchement de l'alerte jusqu'à l'information des particuliers et des activités soumis aux risques. Il s'agit de déterminer les personnes qui seront actives dans cette chaîne et la chaîne de transmission de la données : à qui transmettre la donnée et sous quelle forme ? Comment passer d'un système d'alerte à un système de vigilance ?

Les axes de travail seront à préciser avec les personnes qui souhaiteront participer à ce groupe de travail.

Si vous souhaitez participer à ce sous-groupe de travail, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous envoyer par mail vos remarques et/ou demandes de participation (ingenieur&cobahma@orange.fr), et ce, le plus rapidement.

ANNEXES :

Pour information : Le Partenariat avec le CEREMA

Actuellement, le COBAHMA-EPTB Mauldre travaille en collaboration avec le Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Le COBAHMA-EPTB Mauldre a répondu à l'appel à partenariat « Accompagner les collectivités territoriales pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » lancé par le CEREMA et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) en juin 2016. Le projet de partenariat présenté a été retenu par le comité de pilotage de l'appel à projets le 24 novembre 2016.

3 sujets de partenariat, développés ci-après, ont ainsi été déterminés :

1. Mieux connaître les effets des inondations sur le territoire et les milieux aquatiques
2. Rôle des zones humides aux interfaces entre milieux aquatiques et prévention des inondations
3. Potentiels et intérêts de ressources alternatives en eau

Sujet 1. Mieux connaître les effets des inondations sur le territoire et les milieux aquatiques

Le travail sur ce sujet commencera par des compléments d'états des lieux et de diagnostic. Deux thèmes ont été identifiés sur lesquels des compléments pourront être apportés :

- la mise à jour de la base de données sur les ouvrages hydrauliques (rétention, protection, ...) ;
- l'amélioration de la connaissance historique des zones inondables et de leurs interactions avec le milieu aquatique au niveau du lit majeur (zone humide, ...) grâce à différents types d'investigations pratiquées par le CEREMA : des visites de terrain, des éléments bibliographiques, des recherches historiques, et une consultation des acteurs locaux (à travers des entretiens semi-directifs). Un retour d'expérience particulier sera mené sur les inondations de Mai-Juin 2016, en recueillant des témoignages des services de l'Etat (DRIEE, DDT, ...), du COBAHMA-EPTB Mauldre et de riverains.

A la suite de cette première étape, le CEREMA propose de cartographier les zones inondées par débordement mais aussi par ruissellement à l'aide de méthodes innovantes et semi-automatiques.

Il s'agit ensuite d'estimer les zones inondables à l'aide de calculs hydrauliques semi-automatisés et d'un MNT du lit majeur. Plusieurs occurrences de crue seront considérées, de la crue annuelle jusqu'à la crue centennale (à priori 2, 5, 10, 20, 50 et 100 ans).

Un modèle d'impact des inondations sera aussi développé en croisant les zones inondées identifiées avec des bases de données d'occupation du sol.

Une fois les zones inondables cartographiées, elles seront croisées avec des enjeux propres aux milieux aquatiques. Il s'agira de mieux cerner les interactions entre ces 2 enjeux, en étudiant les impacts des inondations sur les milieux aquatiques, mais aussi inversement le rôle des composantes des milieux aquatiques sur les inondations.

Sujet 2. Rôle des zones humides aux interfaces entre milieux aquatiques et prévention des inondations

Le bassin versant de la Mauldre possède des zones humides assez nombreuses et rares pour la région Île-de-France, en particulier en amont. Elles remplissent de nombreuses fonctions écologiques mais leur rôle pour la gestion des inondations reste méconnu et pourrait être optimisé, pour celles présentes dans les lits majeurs mais aussi plus largement sur le bassin versant et qui pourraient avoir un rôle dans la gestion du ruissellement.

Des études seront menées sur comment améliorer le lien entre ces zones humides et les zones inondées pour différentes occurrences de crue, l'objectif étant de favoriser leur rôle de ralentissement dynamique même lors des crues fréquentes. Inversement, il s'agira aussi de vérifier si une inondation plus fréquente de ces zones humides n'aura pas d'impact sur leurs caractéristiques, en particulier biogéochimiques. Certaines fonctions écologiques rendues par les zones humides seront évaluées à l'aide d'une méthode qui vient d'être développée par le Muséum national d'histoires naturelles (MMNHN) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Le travail sera mené sur quelques sites, à identifier avec les partenaires, et sur des scénarios d'optimisation, de réhabilitation voire de compensation de zones humides.

En parallèle, la question de comment mener des études et travaux d'aménagement et renaturation des cours d'eau qui permettent de concilier la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques sera aussi abordée. Un travail en cours mené par le CEREMA pour le compte du Ministère sur le rôle des zones humides pour ralentir le ruissellement diffus pourrait aussi être valorisé.

Des travaux économiques seront enfin menés afin de confronter les coûts d'aménagement, de réhabilitation, et de gestion des zones humides avec des coûts de dégâts des inondations. Une estimation globale économique des dommages provoqués par les inondations sera menée à partir d'une analyse multicritères dont la méthodologie a été élaborée avec l'aide du CEREMA.

Un travail prospectif sera enfin mené afin d'évaluer le potentiel de zones humides à compenser. Il s'agira de proposer des scénarios réalistes en croisant la cartographie des zones humides actuelles et les projets d'aménagement et d'urbanisme dans le futur. Ce potentiel de zones humides sera un indicateur des moyens disponibles pour réaménager d'autres zones humides.

En conclusion, ces travaux permettront d'avoir une meilleure vision de la fonction hydrologique actuelle des zones humides du bassin versant de la Mauldre et du potentiel futur de ces zones pour les enjeux de la GEMAPI.

Sujet 3. Usage de ressources alternatives en eau et impacts sur les inondations et les milieux aquatiques

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie insiste sur l'intérêt de réduire les pollutions à la source et de baisser les consommations d'eau en optimisant les prélèvements. La réutilisation des eaux usées traitées et l'utilisation de l'eau de pluie sont deux axes envisagés. Une politique incitative d'usages de ces ressources alternatives pourrait avoir des impacts sur les régimes hydrologiques de la Mauldre et de ses affluents, sachant que le bassin versant se prête assez bien à ces réutilisations. Les débits moyens pourraient être modifiés, mais aussi les débits extrêmes (étiages et pointes), et donc il y aurait des impacts sur les enjeux d'inondation et de préservation des milieux aquatiques.

Des scénarii réalistes de réutilisation des eaux usées traitées et des eaux de pluie seront mis en avant et appliqués pour estimer les impacts sur la ressource en eau, les milieux aquatiques, et le risque d'inondation et sécheresse. La question du besoin de recréer des lits d'étiage sera ainsi abordée. Concernant la prévention des inondations, c'est l'utilisation des eaux de pluie qui pourrait avoir un impact bénéfique.